

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade 8-10, quai de la Marne 75019 PARIS Tèl. : 01.40.18.76.61	DEJEPS, perfectionnement sportif, mention escalade Formation préparatoire aux tests techniques	Photo (à coller)
--	---	-----------------------------

Je soussigné(e) **NOM** : **Prénom** :

Nom de jeune fille (s'il y a lieu) : Nat. : Sexe :

Date de naissance : Lieu: Dépt. ou pays :

Adresse permanente :
.....

Code postal : Ville: Pays :

Téléphone : Courriel :

Déclare sur l'honneur que les renseignements fournis dans le présent dossier sont sincères et véritables, et sollicite mon inscription à la **formation préparatoire aux tests techniques** du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Spécialité Perfectionnement Sportif – Mention "Escalade", organisée par la **FFME**.

Lieu : Voiron (38), région grenobloise.

Formation : 6-7 mai 2021, 25-26 mai 2021, 17-18 juin 2021.

Fait à, le

Signature du candidat :

Attention, cette fiche ne concerne que l'inscription à la formation ; pour vous inscrire aux tests techniques, veuillez remplir la fiche spécifique.

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION A LA FORMATION

**Le dossier d'inscription est à adresser complet par le candidat à
la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, 8 -10 quai de la
Marne / 75019 PARIS au plus tard pour le **29 avril 2021****

Renseignement : Emmanuel Scicluna formation-pro@ffme.fr Tél : 01 40 18 76 61

Le dossier comprend les pièces suivantes :

Compléter la La présente demande d'inscription : la page 1, avec photo.

Une photocopie du diplôme de secourisme P.S.C.1 (ou équivalent : A.F.P.S, S.S.T à jour du recyclage...);

n° licence FFME :

Si non licencié, pièces à joindre en supplément :

un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'escalade datant de moins de trois mois à la date de cloture des inscriptions.

Une attestation d'assurance en responsabilité civile.

Eventuellement, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.